



## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 AVRIL 2016

**Présents** : Béatrice FOL, Pascal LOUBIER, Ludovic VUICHARD, Ingrid LAVOREL, Jean-Pierre VUICHARD, Stéphanie MUHLEMATTER, Véronique SUBLET, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Maurice VIOUD, Jean-Louis VUICHARD, Grégory FOL.

**Procuration** : M Yann FOL donne procuration à Mme Ingrid LAVOREL.

**Excusé** : Marc VUAGNAT, Gisèle MEYNET, Agnès HUYTON.

**Secrétaire de séance** : Sébastien DESBIEZ-PIAT.

Le compte-rendu de la réunion du 07 avril 2016 est approuvé à l'unanimité.

### 1. Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie : convention d'adhésion au service de prévention des risques professionnels.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer au service de prévention des risques professionnels du CDG74 pour une cotisation s'élevant à 0,28 % de la masse salariale brute (environ 300 € / an).

Ce service propose :

- **une mission d'inspection** : contrôler les conditions de travail et l'application des règles de sécurité dans les collectivités, proposer des mesures de nature à améliorer la santé et la sécurité du travail, rendre des avis sur les consignes et règlements, ...
- **une mission de conseil** : répondre aux demandes des élus et agents des collectivités, assister les projets d'amélioration des conditions de santé et de sécurité, rendre des avis sur les projets de création, de modification de locaux professionnels, assurer une veille juridique et technique, promouvoir les actions de formations relevant de la prévention, réaliser des études ergonomiques pour les agents nécessitant un aménagement de poste, émettre des conseils sur les produits chimiques utilisés, les méthodes de travail et l'organisation des services, accompagner à l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels.

### 2. Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie : convention d'adhésion au service de Médecine de prévention.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renouveler la convention d'adhésion au service de

Médecine de Prévention du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale pour une période allant jusqu'au 31 décembre 2018.

### 3. SIVU des Écoles de Jonzier-Savigny : modification des statuts.

Par délibération en date du 17 mars 2016, le SIVU des Écoles de Jonzier-Savigny a décidé d'apporter des modifications à ses statuts afin d'en simplifier son fonctionnement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après délibération, approuve les modifications des statuts proposées par M. le Président du SIVU des Écoles de Jonzier-Savigny.

### 4. Pose d'une passerelle : demande de subvention au titre des amendes de police

*Point reporté à une prochaine séance.*

### 5. Installation des compteurs « LINKY ».

Mme le Maire informe l'Assemblée qu'elle a été alertée par des habitants de Savigny sur le déploiement d'une nouvelle génération de compteurs appelés compteurs « Linky ».

Elle donne lecture d'un courrier reçu du SYANE (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie) dans lequel il est indiqué que ces compteurs permettent de suivre la consommation d'électricité en temps quasi-réel et de réaliser des opérations de gestion à distance. Ce déploiement qui relève de la responsabilité quasi exclusive d'ERDF a été décidé par l'État au moyen de plusieurs lois successives intégrées dans le code de l'énergie. LE SYANE indique que l'incidence des ondes électromagnétiques associées au fonctionnement des compteurs Linky semble extrêmement marginale par rapport à celle des multiples équipements électriques présents dans notre environnement.

Mme le Maire, quant à elle, indique que le déploiement de 35 millions de compteurs Linky a

engendré une importante mobilisation dans toute la France. Elle précise que ce déploiement :

- va entraîner la suppression de 10 000 emplois,
- va permettre la surveillance à distance des activités des occupants à travers leur consommation,
- peut provoquer des incendies et des pannes,
- peut injecter les circuits électriques de radiofréquences reconnues potentiellement cancérogènes,
- va engendrer un coût de 7 milliards d'euros qui seront à terme financés par l'augmentation des factures.

Mme le Maire précise que la commune est propriétaire des réseaux électriques et des compteurs.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après délibération, décide que les compteurs d'électricité de la commune de Savigny, propriété de la collectivité, ne seront pas remplacés par des compteurs communicants (de type Linky ou autre).

## 6. Travaux de sécurisation de voirie/hameaux de Murcier et Nyoux : convention d'autorisation de voirie et d'entretien avec le Conseil Départemental.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention d'autorisation de voirie et d'entretien devant intervenir avec le Conseil Départemental en vue de la réalisation des travaux de sécurisation de voirie sur la Route Départementale n°7

Cette convention a pour objet de définir les caractéristiques de l'ouvrage à réaliser et son financement, d'affecter la maîtrise d'ouvrage et de répartir les charges d'entretien et d'exploitation à la mise en service entre le Département et la commune.

Mme le Maire précise que les travaux ne pourront débuter que lorsque cette convention sera validée et signée par le président du Conseil Départemental.

## 7. Informations diverses :

### 7.1 Urbanisme.

La commission Urbanisme a examiné les dossiers d'urbanisme suivants :

- ✓ Permis de Construire Modificatif déposé par Mme Laurence BLANCHET pour la construction d'une véranda à Murcier.
- ✓ Déclaration Préalable déposée par M. Jérôme PINTO pour la réhabilitation d'une dalle à Cortagy.

- ✓ Déclaration Préalable déposée par Mme Stéphanie MANCHON pour la pose d'une clôture à Murcier.
- ✓ Déclaration préalable déposée par le GAEC la Renaissance pour la réfection d'une toiture d'un bâtiment agricole à Olliet
- ✓ Déclaration préalable déposée par le GAEC le Rebond pour le remplacement d'une toiture par des panneaux photovoltaïques au Chef-lieu.
- ✓ Déclaration Préalable déposée par Mme Josiane BEAUSOLEIL pour la pose d'une clôture à Murcier

### 7.2 Intercommunalité.

L'inscription aux transports scolaires pourra s'effectuer sur le site internet de la Communauté de Communes du Genevois. Si ce mode d'inscription et de paiement est choisi, chaque dossier pourra bénéficier d'une réduction de 10 €.

### 7.3 Divers.

- Le Voyage des Aînés se déroulera 9 juin 2016 en Maurienne.
- Le prochain Conseil Municipal se réunira le jeudi 12 mai afin de débattre, entre autre, sur le Projet d'Aménagement et de développement durables (PADD).
- Les réflexions sur le projet d'aménagement de l'école s'orientent vers un agrandissement.
- La communauté de Communes du Genevois a distribué un courrier « J'habite à l'année une résidence secondaire, je dois régulariser ma situation ».
- Le panneau « Marché de Producteurs » a été installé.
- Un courrier du Tribunal administratif relatif à un recours de Monsieur HUSSENOT pour refus de communication de document administratif (délibération du 11/09/2013 relative à une cession de terrain) a été reçu en mairie le 26 avril 2016.

Le Maire,  
Béatrice FOL.

